

Crédit photo : Vincent ZEROUAL 

ETAT CIVIL (mars, avril, mai)
Naissances :

Gabin QUÉGUINER, Kerbuzuguet
 Arthur QUÉGUINER, Kerbuzuguet
 Flavio AUFFRET DI MEO, Kerzuloret
 Théo BELLEC, Rue de la Libération

Décès :

François LE BORGNE, Trompaul
 Daniel GOULVEN, Cité des Jonquilles
 Gaby BÉGANTON, Rue de Mestioual
 Jacques FAVENNEC, Rue de l'Armorique
 Jean-Patrick BAURE BOUZINAC DE LA BASTIDE, Rue Avel Dro
 Rose PELLETER/KERMOAL, Rue du Pont Jégu
 Yves LE GALL, Cité des Ajoncs d'Or
 Mélanie FÉAT, Rue Ode An Deved
 Marie Jeanne BRETON/SEITÉ, Rue de Mestioual
 Marie Thérèse LE DUC/LE SANN, Rue de Mestioual
 Marie GUILLOU/FLOCH, Rue de Mestioual
 Anne MÉAR/GUÉGUEN, Rue de Mestioual
 Karmélia GUILILOVA/COLLIN, Rue Saint Ké
 Mathilde PORTIER/CHAPALAIN, Rue de Mestioual
 Louissette QUÉRÉ, Rue de Mestioual
 Eric COADOU, Rue du Bois Neuf

LE CLÉDÉROIS

Suite à l'activité réduite des associations et à l'arrêt des manifestations estivales, la parution du Clédérois n'aura lieu qu'une fois par mois jusqu'à septembre.

Les prochaines dates de parutions sont **les vendredis 3 juillet et 7 août.**

SERVICE URBANISME : Accord
Permis de Construire accord :

Mme GUILLEVIC Joëlle – odegalec – Stabulation pour chevaux
 M. QUERE Cyril et PRISER Julie – Kelou Mad – Extension d'une habitation
 GAEC de Mezalia – Mezalia – Extension d'un hangar
 M. CROGUENNEC Benoît et Mme LE JEUNE Fanny – Saint-André – Rénovation d'une longère
 M. et Mme POUCHART David – rue du méchou – Edification d'une habitation
 M. Berrou Yvon – Theven Kerbrat – Edification d'un garage
 Mme GUEGUEN Julie – rue Jean-Marie Conseil – Edification d'une habitation
 M. GUILLOU Jean-Luc – Kerjean Vian – Extension d'une habitation
 M. BONVALLET Alain – Rue Eric Tabarly – Edification d'une habitation
 Mme KERVESTIN Nelly et M. LE VELLY Jean-Charles – Bournazou – Extension d'une habitation
 M. CAROFF Jean-Yves – Kervaou – Edification d'un carport
 M. MOREL Stéphane et Mme CHEMIN Céline – rue de Kerfissien Coz – Edification d'une habitation
 GIE CROCK ET TOM – Kerveyer – Edification d'un local technique
 Mme AYACHE Laurence – rue des courlis – édification d'une habitation
 CABIOCH Patrick – Kerlissien – Rénovation et extension d'une habitation

CAMPING DE POULENNOU

L'équipe du camping de Poulennou a le plaisir de vous annoncer l'ouverture du camping le samedi 20 juin 2020.

Des emplacements restent disponibles, vous pouvez faire vos réservations en appelant l'accueil de la mairie au 02.98.69.40.09.



Infos Pratiques

Mairie : 02.98.69.40.09

Services techniques : 02.98.69.42.69

Maison des Associations : 02.98.69.32.95

Police Municipale : 02.98.69.36.27

Centre médical : 02.98.69.01.02

Urgence : appeler le 15

Gendarmerie : appeler le 17

Pompiers : appeler le 18

Pharmacie : appeler le 32-37

Infirmières :

- Cabinet TREMELET : 06.80.26.37.97

- Cabinet GUILLOU, INIZAN, GRALL, CAROFF :

02.98.69.45.09

- Cabinet ARGOUARCH, TANGUY : 06.95.64.53.65

- Cabinet LE GALL : 02.98.15.74.87

Taxi : PERON 06.62.09.50.29 - 02.98.19.48.84

LE PORS : 02.98.67.00.00 - 02.98.69.31.55

Ambulance : Etoile bleue, St-Pol-de-Léon,

Plouescat : 02.98.19.15.15

Assistante sociale du CDAS de Landivisiau :

Prendre rendez-vous au **02.98.68.07.72**

C.L.I.C : (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

Pour prendre rendez-vous avec Stéphanie MOREL,

coordinatrice appeler au **02.98.63.00.19**

Secours Catholique : 06.38.64.63.26

ALDS : (aide et soins à domicile) : Kerhall

02.98.69.49.60 contact@alds.una29.fr

EHPAD Mestioial : 02.98.69.45.08

Bibliothèque : 02.98.19.57.66

- Mardi de 18h00 à 19h30

- Mercredi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

- Vendredi de 10h00 à 12h00

- Samedi de 10h00 à 12h00

Crèche Halte-Garderie : 02.98.24.35.75

Office du tourisme : 02.98.69.43.01

Haut Léon Communauté : 02.98.69.10.44

Service Environnement: 0 800 220 574

Maison des Services : 02.98.69.44.54

Déchetterie de Kergoal : 02 98 19 54 67

Permanences de la CAF : Les 1er et 3ème lundi du mois

à la Maison des Services de Saint Pol de Léon.

Prendre rendez-vous au 08 10 25 29 30

RELAIS PETITE ENFANCE

Pour la deuxième année consécutive, le Relais Petite Enfance de Haut-Léon Communauté lance un appel à candidat(e)s afin de créer un nouveau fichier de contacts destiné aux familles. Le fichier recensera les personnes souhaitant proposer leurs services de garde à domicile/baby-sitter auprès des familles ayant des besoins ponctuels ou à l'année. Le fichier sera diffusé sur demande par le Relais Petite Enfance et l'Office de Tourisme.

En quelques mots..

- Il s'agit d'une garde d'enfants au domicile des parents
- Les horaires sont variables : en journée, en périscolaire, le soir, en semaine, le week-end ou durant les vacances scolaires
- La mission : s'assurer du bien-être et de la sécurité de l'enfant sur un temps défini avec la famille

La garde répond à un besoin ponctuel (pour une soirée) ou durable (sur l'année)

Les modalités d'inscription

- Avoir 18 ans ou plus
- Être sérieux.se et motivé
- Participer au temps d'information

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à prendre contact avec le Relais Petite Enfance pour un rendez-vous au 02 98 69 23 13 ou à relais@hlc.bzh



MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

La Maison de Services Au Public (MSAP) du Centre à Cléder est ouverte au public exclusivement sur rendez-vous aux jours et horaires habituels : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. L'espace public numérique reste fermé jusqu'à nouvel ordre. Pour toute démarche en lien avec la MSAP, il est demandé de prendre RDV, au 02.98.69.44.54 un agent se tiendra à votre disposition dans un bureau prévu à cet égard.

Le Relais Petite Enfance propose des rendez-vous physiques les lundis, mardis et vendredis. Les permanences téléphoniques se poursuivent ces mêmes jours de 13h30 à 17h.

Haut-Léon Communauté informera les usagers de l'évolution du calendrier des permanences sur son site www.hautleoncommunaute.bzh

Pour vous protéger et protéger les autres, la collectivité met en place un protocole sanitaire pour l'accès à la MSAP :

- sonner pour se présenter
- port du masque obligatoire
- se munir d'un stylo personnel
- respecter le sens de circulation mis en place
- appliquer strictement les gestes barrières et de distanciation

DÉCHETTERIE

La déchetterie de Kergoal est ouverte du lundi au samedi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 18h00 (**fermeture le lundi matin**).

Le numéro vert **0 800 220 574** (*appel gratuit*) pour contacter le service déchets est **réactivé**.

Prochaine parution du Clédérois le 3 juillet (dépôt des articles pour le lundi 29 juin)

PERMANENCES HABITAT

Le Service Habitat de Haut-Léon Communauté informe et assiste les propriétaires dans le montage de leur dossier de demande de subvention. **Les prochaines permanences se dérouleront mercredi 10 et mercredi 17 juin, de 10h30 à 12h, Antenne MSAP du centre à Cléder sur rendez-vous en appelant le 02 98 29 33 04.**

Si vous avez des questions juridiques liées à votre logement, **l'ADIL, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement**, est également présente pour vous renseigner. Prochaine permanence mercredi 24 juin, de 14h00 à 17h00, Antenne MSAP du centre à Cléder sur rendez-vous en appelant le 02 98 46 37 38.

Enfin, **HEOL, l'Espace info énergie du Pays de Morlaix**, informe et conseille sur les travaux d'économies d'énergie, que les propriétaires soient éligibles ou non aux aides de l'ANAH. Les permanences physiques sont suspendues actuellement ; des rendez-vous téléphoniques ou en visioconférence sont proposés. Contact : 02 98 15 18 08.

PAROISSE

Prochaines messes à Cléder, **les dimanches 14 et 21 juin à 9h30. Chaque dimanche, messe à Plouescat à 11h00.**

Port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique à disposition, mise en place de règles de distanciation sociale.

DON DE SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu **le mardi 30 juin de 8h30 à 12h30, à la salle Kan Ar Mor.**

Des mesures sont mises en place pour protéger les donateurs et le personnel de l'EFS. Pour pouvoir donner vous devez vous inscrire à partir du 15 juin sur le site <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Pour donner son sang, il faut (entre autres) être âgé de 18 à 70 ans, ne pas avoir eu d'infection ou fièvre de plus de 38°C datant de moins de 2 semaines et montrer sa carte d'identité pour un premier don.

ECOLE SAINT JOSEPH

Rentrée scolaire 2020

L'équipe pédagogique de l'école Saint-Joseph se tient à la disposition des familles qui souhaiteraient inscrire leurs enfants nés avant le 31/12/2018 pour la rentrée de septembre. Pour tous renseignements : 02 98 69 32 82 ou ecole.st.joseph.cleder@wanadoo.fr

MARCHÉ DE KERFISSIEN

Le marché de Kerfissien aura lieu chaque dimanche, **du 5 juillet au 30 août.**

Ouvert selon les conditions sanitaires en vigueur. Merci de respecter les gestes barrières et le sens de circulation mis en place.

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

- FINANCES-ECONOMIE-PERSONNEL : Président : **Roger GUILLOU**

Membres : Delphine PRIGENT- Régis QUERE- Aurélie RIOU- Laura MILIN – Marlène ILHEU – Nadine PLUCHON – Charles de KERMENGUY

- AFFAIRES SOCIALES-COMMUNICATION : Présidente : **Nadine PLUCHON**

Membres : Cathy LAURANS – Laura MILIN – Sylviane LETTY- Edwige VAN GAALEN – Régis QUERE – Jean-François SALAUN – Dominique LE GOFF –

- URBANISME – ENVIRONNEMENT – MER – AGRICULTURE : Président : **Jean-Noël EDERN**

Membres : Roger GUILLOU – Grégory HELLIO – Sébastien LE LEZ – Eric LE DUFF – Edern BRIANT – Laurent PHILIP – Charles de KERMENGUY

- ENFANCE – JEUNESSE-ECOLES : Présidente : **Marlène ILHEU**

Membres : Natalia DELACOURCELLE – Edwige VAN GAALEN – Valérie QUERE- Aurélie RIOU – Olivier LE BIHAN– Rachel BOUTOUILLER – Dominique LE GOFF

- TRAVAUX – BATIMENTS- VOIRIE-ESPACES VERTS-SECURITE : Président : **Eric LE DUFF**

Membres : Jean-Noël EDERN – Jean-François SALAUN – Delphine PRIGENT – Edern BRIANT- Sébastien LE LEZ – Laurent PHILIP – Gilles NOEL

- VIE LOCALE-CULTURE – ASSOCIATIONS-SPORTS : Présidente : **Rachel BOUTOUILLER**

Membres : Olivier LE BIHAN – Natalia DELACOURCELLE – Sylviane LETTY – Grégory HELLIO – Valérie QUERE – Cathy LAURANS – Gerda BOLTON de BIE

PERMANENCES DES ÉLUS

- Roger GUILLOU (**Finances Economie**) : Mercredi matin (sur rendez-vous)
- Nadine PLUCHON (**Affaires Sociales Solidarité**) : Jeudi matin 10h00-12h00 (sur rendez-vous)
- Jean-Noël EDERN (**Urbanisme Environnement**) : Lundi après-midi de 14h00 à 16h00
- Marlène ILHEU (**Enfance Jeunesse**) : Jeudi 15h00-17h00 (sur rendez-vous)
- Eric le DUFF (**Travaux Sécurité**) : Mardi après-midi de 14h00 -16h00
- Rachel BOUTOUILLER (**Vie Locale**) : Vendredi 14h00-16h00 (sur rendez-vous) et Samedi matin 10h30-12h00

Recrutement Estival

Aide à domicile



Accompagnement de personnes âgées
Réalisation des tâches de la vie quotidienne
Permis B et véhicule personnel exigés

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Vous pouvez nous envoyer votre CV et votre lettre de motivation à l'adresse rh@alds.una29.fr et nous contacter au 02 98 69 49 60

ALDS - Parc des activités de Kerhall - 29233 Cléder

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
- Où ?** → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
- Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

LOTISSEMENT Eric TABARLY



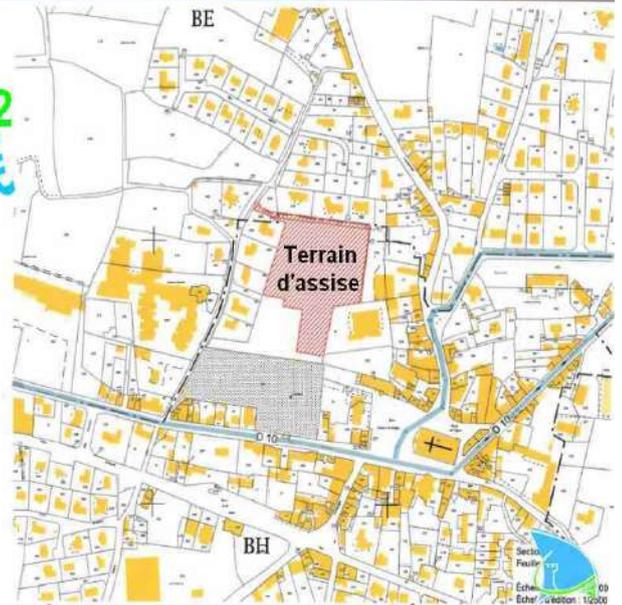
14 lots de 450 à 601 m²

A partir de 29 250 €

- Proximité immédiate
- * Commerces
 - * Pôles Médicaux
 - * Ecoles

Renseignements Mairie

☎ 02.98.69.40.09



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000 (appel gratuit)

PLAISIR d'y VOIR par Virginie

PRIVILÉGIIONS LES RENDEZ-VOUS

- *Pas d'attente*
- *Nous sommes entièrement disponible pour vous conseiller*
- *Meilleure gestion des gestes barrières.*



POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

- Mail : contact@plaisir-dy-voir.fr
- Tél : **02.98.19.90.55** (dès lundi 11 mai)
- Messenger  : Plaisir d'y Voir

Route de St-Pol 29233 Cléder

QUÉGUINER FLEURS

Artisan Fleuriste - Cadeaux - Déco

☎ 02 98 69 36 32

2 rue de l'Armorique - Cléder

21 JUIN - FÊTE DES PÈRES

"Des idées qui changent"

Fleurs, Plantes, Compositions et
Articles Déco



Commandes et
Renseignements
au 02 98 69 36 32

JUIN 2020, N°6

Cléder Energie

l'association des commerçants et artisans de Cléder

Retrouvez toute
l'actualité des
commerces et artisans
de votre commune sur



Cléder Energie

LCadiou



Boucherie Charcuterie Traiteur

FERMETURE POUR CONGÉS

le jeudi **18 juin au soir**

Réouverture le **vendredi 10 juillet** matin



Commandes et Renseignements au

☎ **02 98 69 42 55**



Toutes nos infos sur
"Boucherie Laurent Cadiou"
1, rue du Pont Jégu
CLÉDER

Le Stered Mor

Tabac- Jeux
Bar



Terrasse
rénovée



Le Stered Mor

6, rue de l'Armorique 29233 Cléder

☎ 02 98 69 40 36

Lundi-Jeudi 06h45- 20h00 Vendredi 06h45- 22h00 Samedi 07h30- 21h00 Dimanche 08h00- 13h30

Cave à Seb

Terrasse
à découvrir

☎ 02 98 78 79 12

CAVE À VINS - FROMAGES -
EPICERIE FINE - BAR



HORAIRE BAR

- 10h-12h30 & 15h-20h30 *
- * jeudi 21h30
- * **vendredi-samedi : 01h00**
- Fermé lundi et dimanche après-midi



4, rue de l'Armorique
29 233 cléder
☎ 02 98 78 79 12

Nouveau !
02 98 69 42 41

Plateaux de Fruits de Mer,
prêts à consommer, à
composer soi-même



Les Fruits
de Mer
de
La Rose des Vents



Restaurant
Traiteur
Groupes



Internet : larosedesvents-cleder.fr

Commande en ligne

Drive

Livraison*

*sur Cléder et
communes
limitrophes



emersium

Franck Deveaux

<https://emersium.fr>

Votre Flyer Numérique

Accessible par QR-CODE (ou URL dédiée)



Offre spéciale Lancement

Présentoir QR-CODE : offert
Réalisation Flyer A5 : -50%

Emersium, Agence de Com. à Cléder

☎ 06 61 31 85 03

Chères Clédéroises, Chers Clédérois,

Ce dimanche 15 mars 2020, à l'issue du 1er tour des élections municipales, la liste Unis Pour Cléder a obtenu près de 60 % des suffrages et arrive en tête dans les 3 bureaux de votes. C'est une très grande fierté que j'accueille avec humilité, à la fois en raison du contexte, mais aussi compte-tenu du travail à accomplir.

Je souhaite bien entendu dire merci à toutes les Clédéroises et Clédérois qui se sont déplacés pour voter malgré la situation sanitaire très délicate à laquelle notre pays est actuellement confronté. Je veux enfin adresser mes plus sincères remerciements à toutes celles et tous ceux qui, dans des conditions exceptionnelles, ont contribué à l'organisation et à la bonne tenue de ce scrutin. Enfin, merci à vous tous pour les comportements responsables que vous avez eus dans ce contexte mortifère.

Le 28 mai 2020, mes collègues colistiers m'ont témoigné toute leur confiance par leurs votes, en me confiant pour la 3ème fois la responsabilité de Maire de Cléder. Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre commune. Je souligne l'engagement de mes 27 collègues de la liste Unis Pour Cléder qui m'ont suivi et se sont portés candidats afin de proposer à la population un choix démocratique d'élus qui se mettent dès maintenant au service de Cléder.

Chers Clédéroises et Clédérois, notre victoire, c'est votre victoire, c'est le triomphe de la démocratie, de la tolérance, du respect mutuel, de la simplicité et de l'amitié..Je tiens tout au nom de toute l'équipe Unis Pour Cléder à dire merci aux 921 Clédéroises et Clédérois qui nous ont accordé leur confiance. Le résultat est net, 59,7 % des électeurs ont voté pour Unis Pour Cléder, contre 40,23.% à la liste concurrente. Le nombre d'électeurs inscrits était de 3190, avec une participation de 49,97%, alors qu'en 2014 la participation était de 76,19 % : le Coronavirus est passé par là.

Chères Clédéroises et Clédérois, je vous assure de toute notre estime, de notre fidélité et de notre disponibilité pour conduire en toute transparence la commune de Cléder pendant les 6 prochaines années.

Je sais pouvoir compter sur l'ensemble des agents de la collectivité, soucieux, eux aussi, de la qualité du service public, capables de se mobiliser pour permettre la continuité du service à la population.

Je suis très heureux de la campagne municipale que nous avons vécue, elle a toujours été digne, sereine et respectueuse, sans jamais tomber dans la provocation. Nous sommes restés fidèles à notre engagement, nous avons toujours respecté nos concurrents sans jamais tomber dans le piège de la provocation ou les attaques personnelles.

Avec une large victoire, vous nous demandez vivement de répondre à vos aspirations. Notre programme n'est pas irréaliste, il prend en compte vos espoirs, ceux que vous nous avez exprimés depuis de nombreux mois. Nous vous avons entendus et nous y mettrons toute notre énergie pour les réaliser. Je puis vous assurer que tous les conseillers élus de notre liste seront les porte-parole de vos préoccupations. Notre organisation respecte la parité hommes/femmes, nous avons proposé la création de 6 postes d'adjoints au maire qui seront responsables des domaines suivants :

- Adjoint aux finances, à l'économie et en charge du personnel : Roger GUILLOU
- Adjointe aux affaires sociales, à la solidarité et la communication : Nadine PLUCHON
- Adjoint à l'urbanisme, à l'environnement, à la mer, à l'agriculture et au tourisme : Jean Noel EDERN
- Adjointe à l'enfance, à la jeunesse et aux écoles : Marlène ILHEU
- Adjoint aux travaux, aux bâtiments communaux, à la voirie et à la sécurité : Eric Le DUFF
- Adjointe à la vie locale : Rachel BOUTOILLER

Ces adjoints au maire seront épaulés et soutenus par des conseillers délégués, dans les domaines respectifs de leurs compétences.

Au cours des précédents mandats, j'ai découvert toute la force et toute la richesse de notre commune et de ses habitants, mais également, parfois, la fragilité humaine et la détresse sociale, souvent invisible et silencieuse. J'y ai découvert surtout, toute la capacité à mettre en pratique ces valeurs qui m'animent et qui permettent de corriger ces inégalités, ces fragilités. Dans un monde en proie à une guerre bactériologique, dans un contexte économique et social fragilisé pour notre pays, les enjeux de demain sont majeurs pour le devenir de la société dans laquelle nous vivons et pour les générations actuelles et futures.

S'il conviendra de conforter les dynamiques déjà engagées, nous souhaitons développer une action municipale renouvelée, pour répondre encore mieux aux enjeux de demain, et à ceux des Clédéroises et Clédérois.

Il ne faut pas opposer les catégories de populations entre elles, notre devoir c'est de miser sur notre jeunesse et de mettre à profit l'expérience de nos aînés, dynamiser la vie associative, culturelle et sportive en s'ouvrant aux autres.

Les prochaines coopérations intercommunales devront être franches et dénuées de tout favoritisme, Cléder a un rang à tenir sans être hégémonique. Attendons maintenant les résultats chez nos partenaires de Haut Léon Communauté pour mieux en mesurer les conséquences sur la future organisation.

La jeunesse de Cléder sera au cœur de nos préoccupations, la construction actuelle et retardée de l'ACM sera un des éléments majeurs qui permettra à nos jeunes de s'épanouir dans un bel environnement.

Que dire du littoral de Cléder, qui vient encore se subir en ce début d'année, les outrages et les assauts d'une tempête d'une rare violence. Notre littoral est déchiré, des pans de dunes entiers sont tombés, c'est un vrai champ de bataille. Nous avons le feu vert de l'Etat, la situation est critique devant le camping de Roguennic, à Odet An Deved et sur la plage des Amiets. Les devis seront réalisés et les entreprises seront bientôt prêtes à intervenir.

Une élection en tant que conseiller municipal n'est pas une fin en soi. Les membres du conseil ont l'obligation morale de s'impliquer dans leur rôle, d'écouter les habitants, de connaître et de comprendre leurs dossiers et de **toujours privilégier l'intérêt général : les intérêts particuliers n'ont pas à venir perturber le travail d'une municipalité.** Cette assemblée nous permettra, je l'espère, de nous retrouver entre personnes responsables unies par un même idéal et des valeurs démocratiques similaires.

Je veillerai à ce que Cléder reste gérée avec sagesse mais aussi avec rigueur. Il faut qu'elle le soit aussi avec imagination, avec créativité, avec modernité et avec surtout une attention particulière à la qualité du service rendu à la population.

Bien cordialement à vous tous

Gérard Daniélou
Maire de Cléder